

Communiqué de presse

Nyon, le 23 juin 2015

Plages du Léman : des eaux de très bonne qualité pour la saison 2015

L'été et les beaux jours sont arrivés, il est grand temps de penser à se baigner dans le Léman ! Nous pouvons à nouveau nous réjouir de la saison à venir, car les eaux des 115 plages régulièrement suivies sont majoritairement de très bonne qualité sanitaire, sur l'ensemble du Léman. La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) propose chaque année sa *Carte des plages du Léman*, où sont représentées toutes ces plages et la qualité de leurs eaux ; l'édition 2015 est maintenant disponible.

Afin de pouvoir se baigner en toute tranquillité dans le Léman, la qualité des eaux de 115 plages est régulièrement testée au cours de l'année, sur l'ensemble du lac. La carte des plages présente ces résultats ; cette année, 95 plages ont une "eau de bonne qualité" sur le plan bactériologique, soit la meilleure classe de qualité (en bleu sur la carte des plages), et 19 d'entre elles ont une "eau de qualité moyenne" (en vert sur la carte). Les critères définissant des eaux de bonne et moyenne qualité étant très proches, la baignade dans les eaux de « qualité moyenne » ne comporte aucun risque sanitaire. Une seule plage peut éventuellement connaître une pollution passagère (en orange sur la carte) : l'embouchure de l'Hermance (GE).

Les services compétents des cantons de Genève, de Vaud et du Valais, ainsi que celui du département de la Haute-Savoie se chargent de la surveillance sanitaire de la qualité des eaux de baignade du lac. Lorsqu'une plage est momentanément polluée pour des raisons particulières, les autorités en informent la population.

Autre constat réjouissant : pour la cinquième année consécutive, aucune plage du Léman n'est interdite à la baignade, ce qui confirme que les efforts entrepris en faveur de la qualité des eaux du lac portent leurs fruits.

Comment se procurer la carte des plages ?

La carte des plages 2015 est distribuée aux offices du tourisme ou autres centres d'accueil du public ; elle peut également être demandée au secrétariat de la CIPEL (cipel@cipel.org).

Retrouvez aussi une version électronique de la carte des plages sur : www.cipel.org/plages-du-leman.

Contact :

Audrey Klein, Secrétaire générale de la CIPEL, ou Stéphanie Mercier, chargée de communication
Courriel : cipel@cipel.org - Tél. : 022 363 46 69 (de la France : 00 41 22 363 46 69)

Commission internationale
pour la protection des eaux du Léman

ACW - Changins - Bâtiment DC
Route de Duillier 50 - Case postale 1080 - CH - 1260 Nyon 1
Tél. : +41 (0)22 363 46 69 - Fax : + 41 (0)22 363 46 70
www.cipel.org